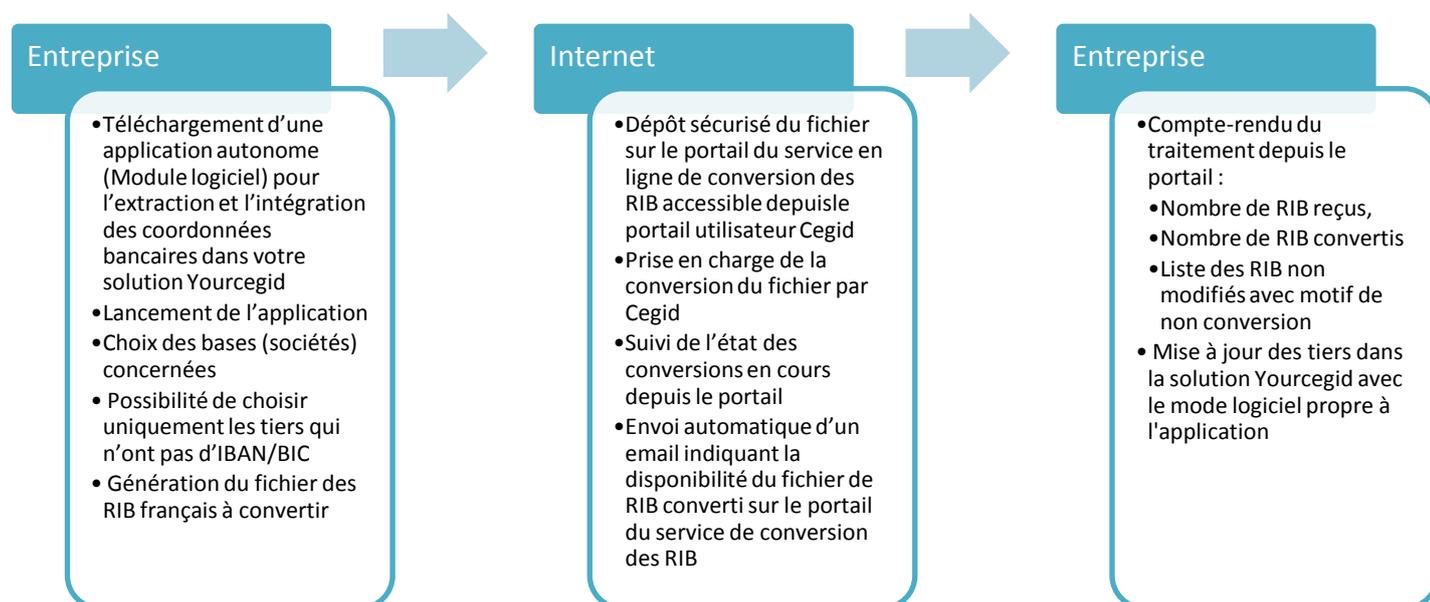


FICHE SERVICE N° 1

Service de conversion des RIB

Description du service

Le service de conversion des RIB de Cegid utilise le référentiel FGD (Fichier des Guichets Domiciliataires) de la Banque de France. Il permet de convertir les RIB français en code Iban et Bic.



Modalités de facturation

Ce module est facturé à la consommation en fonction du nombre de fichiers et de RIB convertis par fichier (hors concession de droits d'utilisation du Module Logiciel)

Pré requis d'utilisation du service

Les pré-requis d'utilisation du service sont les suivants :

- Avoir effectué une sauvegarde de vos bases avant l'importation des RIB Convertis
- Disposer de l'application Yourcegid Comptabilité ou RH (Cegid Business Suite ou Place) en version 2007, 2008 ou version 9
- Installer l'application autonome pour l'extraction et l'intégration des coordonnées bancaires sur un poste utilisant Yourcegid Comptabilité ou RH
- Avoir accès à Internet et au portail utilisateur Cegid
- Avoir créé son compte individuel RIB2IBAN pour l'utilisation du portail du service en ligne de conversion des RIB
- Sous Oracle, l'installation du module logiciel peut nécessiter d'installer des composants Oracle complémentaires